GRATUIT

SYNDICAT DE LA MONTAGNE LIMOSINE

LE JOURNAL

HIVER-PRINTEMPS 2023

NUMÉRO UN

LE SYNDICAT DE LA MONTAGNE LIMOUSINE

Le Syndicat est un organisme vivant, dont les initiatives sont variées dans leurs thématiques comme dans leurs formes

ÉDITO

Ce numéro est titré « Hiver Printemps » mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, le printemps n'est encore qu'en bourgeons. Il y a quelques jours seulement, la neige recouvrait la Montagne limousine, un blanc silence avait saisi landes et bois, les ruisseaux scintillaient sous la glace et l'on pouvait croire que c'est la saison où la Terre se repose.

Mais cette époque ne tolère pas le repos. Il faut que sans relâche, tout fonctionne et produise.

Les forêts, pour lesquelles le temps se mesure en siècles et non en « jours ouvrés », n'ont plus le temps de grandir. La hausse générale des prix de l'énergie gagne les cours du bois et, au nom d'une dévastatrice logique de court terme, des forêts de feuillus pleines d'avenir sont rasées et vendues à l'industrie, bien loin des besoins d'une filière locale dédiée au chauffage et à la construction.

Nous-mêmes peinons à entrevoir un quelconque horizon de repos quand la présente attaque du gouvernement sur la question des retraites n'appuie qu'un projet, celui de nous forcer à toujours plus travailler, produire et consommer, jusqu'à l'épuisement général.

Il serait bon pourtant que certains prennent leur retraite…

À commencer par les officiers zélés qui, dans les couloirs des ministères et des préfectures, travaillent à la surveillance et à la répression de toutes celles et ceux qui résistent et se rebellent. C'est du fond de ces lointains cabinets qu'un nouveau mot a surgi, comme un grotesque épouvantail à agiter : l'écoterrorisme. De la surveillance des jardins potagers de Dijon à l'espionnage du collectif Bassines non merci, en passant par les menaces de dissolution des Soulèvements de la Terre, les dernières révélations de la politique sécuritaire finissent de nous montrer que l'ordre économique ne tient plus qu'à bout de bras… armé.

La Montagne limousine n'est pas épargnée par cette répression policière. Elle est l'objet d'une vaste opération qui consiste à couper les vivres à de nombreuses associations du territoire figurant, aux côtés de communes particulièrement ciblées, sur une sinistre « liste noire ».

Aujourd'hui, parmi les points énoncés comme base commune du Syndicat, il en est un premier et que nous allons affirmer de nouveau avec détermination :

« S'organiser face aux violences du système, se défendre »

QUELLES PERSPECTIVES ?

1 Relocaliser l'usage des ressources du territoire : l'eau, l'énergie, la forêt, l'alimentation.

Se doter des moyens de soustraire aux logiques économiques la gestion et la distribution des ressources de base (régies municipales ou intercommunales, comités d'habitant·es, groupes de travail producteurs·ices-usager·es, réseaux de distribution locaux).

2 Permettre l'accès à la terre et au logement pour toutes et tous.

Créer des structures de rachat de terres en commun.
Faciliter les installations.
Appuyer la mise à disposition des biens vacants…

3 Défendre les infrastructures existantes, se doter des moyens et des services dont ce territoire a besoin

Défendre et renforcer ce qu'il reste de services publics sur le territoire en lien avec les travailleurs et travailleuses du rail, de la poste, de l'hôpital, de l'électricité et de l'éducation.

Appuyer toute démarche des habitant·es visant à se doter des infrastructures et des services communs dont ils et elles ont besoin (distribution des denrées, moyens de communication, énergie, santé, mobilité…).

4 S'organiser face aux violences du système, de l'économie et à l'arbitraire administratif : se défendre.

Maintenir une veille sociale et juridique sur la montagne pour briser l'isolement et réagir comme force collective.

5 Mettre en place un droit d'asile local : il n'y aura pas d'expulsion sur la montagne limousine.

Faire en sorte que nul ne soit forcé de quitter la montagne en raison de son origine, sa couleur, sa religion, son statut légal, son genre ou son orientation sexuelle.

Offrir abri et protection à toute personne dont la sûreté est mise en danger.

6 Mettre un terme, à notre échelle, à la destruction du vivant, des sols et des milieux de vie humains et non humains.

Mieux les connaître pour les protéger.
S'opposer à toute destruction irréversible, transmettre un territoire vivable et vivant.

Des groupes thématiques naissent, travaillent, s'inscrivent dans la durée, se mettent en pause selon l'actualité, renaissent. De nouveaux se créent.

FÊTE DE LA MONTAGNE 2022

LES PALABRES DU SYNDICAT À FELLETIN

Les 24 et 25 septembre derniers, dans le cadre de la Fête de la Montagne limousine, plusieurs groupes du Syndicat ont proposé des discussions autour de sujets qui sont au cœur de nos actions.

L'eau, un an après la Fête dans le chevelu de la Vienne (juin 2021), a fait l'objet d'une assemblée publique dans laquelle plusieurs intervenants sont venus nous confirmer la situation inquiétante de la ressource en eau sur le territoire. Stéphane Loriot, de l'établissement public territorial du bassin de la Vienne a en particulier, cartes et graphiques à l'appui, démontré que fin septembre, après un été marqué par la sécheresse, les débits des cours d'eau du bassin de la Vienne présentent des déficits considérables. On retrouvera dans le n° 81 d'IPNS, paru en décembre 2022, l'essentiel de cette intervention. Un élu et un technicien du Parc naturel régional ont alerté sur une pénurie possible de notre ressource en eau. Plusieurs participants ont confirmé cette crainte. Et pour bien établir les liens d'interdépendance (et de solidarité) qui existent sur l'ensemble d'un bassin versant, le collectif Bassines non merci a clos cette assemblée en présentant la lutte que nous avons rejointe le samedi 29 octobre à Sainte-Soline.

La Fête de la Montagne est vraiment l'occasion de faire partager nos réflexions et actions. Sous un chapiteau, les différents groupes ont présenté ce qu'ils faisaient, et un coin tranquille animé par le groupe Liens permettait de faire une pause, d'échanger informellement et de mieux s'enquérir des diverses facettes du Syndicat. Le groupe Exilé.es a présenté son projet d'OACAS, le groupe agriculture son projet de foncière locale et la Fête s'est terminée avec une plénière qui interrogeait, à partir des multiples débats qui ont eu lieu au cours de ces deux jours, cette démagogique leçon de morale présidentielle qui, quelques semaines avant, nous annonçait, comme à des petits enfants qui auraient trop joué, « la fin de l'abondance, la fin de l'insouciance ». ■

INTERGROUPES DU SYNDICAT

UNE JOURNÉE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

Le 14 janvier dernier, nous organisions une journée de rencontres entre les différents groupes de travail du Syndicat. Parce qu'ils sont nombreux et que nous agissons sur un territoire relativement vaste, les occasions de nous rencontrer au-delà de nos travaux spécifiques (forêt, mobilité, exilées, etc) sont trop rares et il nous paraît important de lier nos réflexions à la dynamique d'ensemble qui est la nôtre et d'aborder des thématiques qui traversent la globalité du Syndicat.

Parmi celles-ci, nous en avions choisi quelques unes : la question de la structuration du Syndicat, l'attention à porter aux différences culturelles qui émaillent le territoire, une réflexion sur la construction de la légitimité. Beaucoup d'échanges denses et enthousiasmants, une joyeuse ambiance, les bons petits plats de la Cantine Autogérée de Creuse (CAC 23)… Vivement le prochain Intergroupes ! ■

Dessin Jean Alfredo

LES VEILLÉES

ON VOUS Y ATTEND !

C'est dans le bourg de Meymac, accueillie par le collectif Fossile Futur, que s'est tenue la dernière veillée du Syndicat, fin novembre.

Ces soirées sont ouvertes à toutes et tous. Ce sont des moments qui permettent de se rencontrer, de découvrir le Syndicat et de débattre. Nous y partageons nos réflexions mais aussi un apéro et un bon repas.

vendredi 10 mars

La prochaine veillée aura lieu le vendredi 10 mars, le lieu sera bientôt communiqué sur notre site internet et par une prochaine lettre d'information. ■

FORÊTS

DES FORMATIONS À L'ABATTAGE NON-MÉCANISÉ

En novembre, dans la forêt communale de Faux-la-Montagne, le groupe Forêt du Syndicat et des habitants du village ont organisé le premier chantier-formation de l'hiver 2022-2023. Les trouver à l'oreille n'était pas si facile, le groupe n'ayant quasiment pas démarré les tronçonneuses de la semaine. Mais comment ont-ils pu couper des arbres ?
Le technicien forestier de l'ONF, venu vérifier le bon déroulement du chantier, a été bien surpris. Des personnes de tout âge, munies de haches et de passe-partout[1], s'activaient par deux autour des troncs, reproduisant des gestes traditionnels presque tombés dans l'oubli. Débutantes ou 'stihl-istes' confirmées, elles ont pu s'initier à l'abattage manuel non-mécanisé, comme cela se pratiquait avant l'arrivée des moteurs thermiques.
Les formations suivantes, en février et mars, sont déjà complètes. Il s'agira cette fois d'apprendre à manier la tronçonneuse et de s'initier à conduire une forêt selon les principes de la sylviculture douce, à couvert continu – sans coupe rase. ■

D'autres formations suivront. Pour être tenu informé des inscriptions le mieux est de vous abonner à la lettre d'information du Syndicat.

photo SML

1 La scie passe-partout est une large lame flexible équipée de deux poignées verticales aux extremités, utilisée pour découper le pied de l'arbre à abattre.

INVITATION

MISSION PARLEMENTAIRE

La commission du développement durable de l'Assemblée nationale a instauré une mission d'information sur l'adaptation au changement climatique de la politique forestière et la restauration des milieux forestiers. Cette mission est présidée par Catherine Couturier, députée de la Creuse.

Dans ce cadre la mission a prévu de se déplacer dans le Parc naturel régional. Le Syndicat a été invité à participer à une journée de rencontres dans la salle des fêtes de Meymac. Initialement prévue le 6 février la journée a été reportée (probablement au 20 ou 27 mars). Plusieurs tables-rondes au programme : avec les institutions locales, les collectivités, des associations, des groupements forestiers et des exploitants de forêts privés.

De nombreuses questions seront abordées sur l'adaptation de la politique forestière aux nouveaux enjeux, les alternatives aux coupes rases ou l'évolution de la filière forêt-bois.

LOI BIODIVERSITÉ 2023

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...

... ET PAYONS 135 € D'AMENDE À CHAQUE FOIS ?

La loi sur la protection de la biodiversité 2023, a été votée le 25 janvier sur proposition d'un sénateur LR, (tiens, un nouveau militant écologiste ?!). Le ministère de la transition écologique se vante d'avoir répondu à l'appel des associations, en particulier celles des régions de grandes propriétés de chasse (Sologne).

Le but, louable en soi, est de « rétablir la continuité écologique », c'est-à-dire de permettre aux animaux sauvages de se déplacer librement dans les territoires, en limitant la hauteur des clôtures à 1,20 m et en laissant un passage de 30 cm au sol. Les propriétaires ont jusqu'au 1er janvier 2027 pour se mettre aux normes. Une bonne nouvelle pour les animaux qui pourront circuler librement pour mieux trouver refuge et nourriture.

Forêts privées... de liberté ?

Comme toujours, dans un texte de loi ou un contrat, pensons à lire les petites lignes !
Car, « en contrepartie » (sic), à cette décision, vient s'ajouter l'article 226-4 relatif aux introductions dans le domicile d'autrui, article que nous retranscrivons ici intégralement :

« Art. 226-4-3.-Sans préjudice de l'application de l'article 226-4, dans le cas où le caractère privé du lieu est matérialisé physiquement, pénétrer sans autorisation dans la propriété privée rurale ou forestière d'autrui, sauf les cas où la loi le permet, constitue une contravention de 4e classe. »
Soit une amende de 135 €.

Sur le plateau de Millevaches, 90 % des forêts sont privées. De tout temps, ces forêts ont été des lieux de promenade ou de cueillette et elles ne souffrent ni des pratiques de randonnée pédestres ou à vélos, ni des sorties organisées pour l'observation des oiseaux et de la biodiversité par les associations, encore moins des recherches faites par les naturalistes…

Observations, dites-vous ?

Question : le texte aurait-il trouvé le moyen d'éliminer également de nos campagnes les associations de protection de la nature qui font un travail remarquable sur le terrain pour enregistrer la présence d'espèces protégées, animales ou végétales ?

Pas sûr que les naturalistes et les associations soit autorisés par les propriétaires à venir recenser les espèces protégées dans leurs forêts lorsque l'on sait que leurs observations pourront venir étayer un dossier destiné à empêcher une coupe rase… ■

SOS FEUILLUS

À TARNAC, LA COUPE EST PLEINE...

Une coupe rase de feuillus en cours au Bois du Chat a été interrompue par la mobilisation des habitant.es.

À la mi-décembre, constatant qu'une coupe rase était en cours au Bois du Chat, sur la route de Tarnac à Peyrelevade, des habitant.es se sont réuni.es en collectif pour faire arrêter cette coupe et ont interpellé les élu.es et le PNR Millevaches. Première victoire, la Société Argil d'Égletons, qui avait mandaté des bûcherons de Meymac pour cette sinistre besogne, a dû interrompre les travaux.
Il s'avère que le Groupement Forestier Mercier-Cloup, propriétaire des trois parcelles, a déposé un Plan Simple de Gestion en 2014 dans lequel cette coupe avait été approuvée par le CRPF (Centre régional de la propriété forestière). Malgré une offre par le PNR de signer un contrat Natura 2000 moyennant une indemnité de 45 000 € pour préserver cette forêt, la gérante se retranche derrière la légalité de l'entreprise de destruction qu'elle mène de loin, depuis sa résidence de la région parisienne.

Le collectif a réagi immédiatement en contestant cette légalité, et en pointant du doigt des irrégularités telles que :

- Absence de déclaration de travaux pour la rampe de débardage
- Non-déclaration à l'OFB (Office Français de la Biodiversité) sur le franchissement du ruisseau qui se jette plus bas dans la Vienne et que les engins ont déjà saccagé.
- Absence de demande auprès du PNR, alors qu'il s'agit d'une forêt de feuillus.
- Non-respect du règlement même du CRPF qui interdit les coupes de futaies adultes.
- Présence de 11 espèces de chiroptères dont 3 sur liste rouge des espèces menacées.

Le Syndicat de la Montagne limousine soutient la démarche du collectif qui s'est engagé dans une bataille juridique et médiatique. Plusieurs plaintes sont en cours de rédaction avec l'aide de deux avocat.es, et le soutien de plusieurs associations de défense de l'environnement.

Cette coupe, « la coupe de trop », dit-on à Tarnac, est emblématique de la destruction programmée de nos forêts de feuillus, chênes et hêtres étant promis à être transformés en pellets, avec l'apport financier d'un gouvernement qui subventionne les gros propriétaires (France Relance, un programme dit de « reforestation » !), alors qu'il s'agit purement et simplement d'arracher nos feuillus pour les remplacer par des résineux.

Laisser faire, c'est permettre à une industrie du bois, dont les ambitions financières et les visions à court terme n'ont déjà engendré que trop de dégâts sur notre territoire, de mettre en danger nos sources et nos rivières, et d'accélérer le desséchement des sols et leur acidification, sans parler des intrants utilisés pour lutter contre les scolytes qui prolifèrent sur les plantations de Douglas.

Contre l'industrialisation de la forêt, nous continuerons à nous battre pour des forêts vivantes ! ■

photo SML

Rassemblement de soutien sur le site, samedi 21 janvier

LES VIEUX ARBRES, ESSENTIELS À LA BIODIVERSITÉ

L'association Le Champ des Possibles a réalisé des visites pédagogiques sur le site et fait part de son inquiétude.

La principale préoccupation concerne les feuillus anciens qu'il s'agisse de boisements anciens, d'anciennes haies ou de vieux arbres isolés. Cela s'explique par l'histoire de notre territoire : à la fin du 19e siècle, nos campagnes étaient bien plus peuplées et l'activité d'élevage extensif avait réduit les surfaces boisées à 7 % de la surface totale. Depuis, avec la déprise agricole et les plantations, les surfaces boisées représentent aujourd'hui 55 % du territoire mais il s'agit d'arbres jeunes. Or, une grande partie de la biodiversité forestière sensible est inféodée aux vieux arbres. Les vieux arbres qui restent (moins de 5 % du territoire) ont constitué des zones refuge au plus fort de la déforestation et sont maintenant des potentiels centres de dispersion vers les espaces forestiers récents pour de nombreuses espèces : lichens, insectes etc. Or on continue à les détruire alors qu'il faudrait les conserver.

Se pose également la question des continuités écologiques car les espèces forestières (tout comme les espèces des milieux ouverts par ailleurs) ont besoin de pouvoir se déplacer d'une zone à l'autre.

Aquarelle SML

L'association est implantée depuis 2008 sur la commune de Gentioux-Pigerolles. Contact et infos sur : assochampdespossibles.wordpress.com

BON ANNIVERSAIRE

LE FONDS DE DOTATION LA SOLIDAIRE FÊTE SES DIX ANS

Nous sommes heureux de relayer cette information communiquée par La Solidaire

Il y a dix ans déjà que le fonds de dotation La Solidaire existe ! Créé par un groupe d'habitants de communes du sud creusois, de l'est de la Haute-Vienne et du nord-ouest de la Corrèze, ce fonds de dotation est dédié au développement humain, social et économique du territoire.

À quoi sert ce fonds de dotation ?
Comme tout fonds de dotation, La Solidaire sert à collecter puis redistribuer de l'argent au profit de projets, de personnes morales ou physiques !

Quel intérêt de passer par la Solidaire ?
Un fonds de dotation est habilité à recevoir entre autres, des dons défiscalisés, c'est-à-dire que si les donateurs sont assujettis à l'impôt sur le revenu, ils peuvent déduire 66 % du montant de leurs dons de celui de leur impôt. Si cette redistribution est très encadrée par la loi, la Solidaire a pu néanmoins soutenir ainsi en dix ans, plus de quarante projets locaux dans le périmètre du Parc Naturel Régional de Millevaches.

Quelles actions soutenues ?
La Solidaire agit localement. À titre d'exemple, parmi les projets soutenus :
- Des projets économiques individuels montés par des habitants du territoire comme la création d'un atelier de fabrication de galettes de sarrasin à **La Nouaille**, la mise en place d'une activité de maraîchage urbain à **Aubusson** ou encore la création d'un atelier de fumage de poissons à **Eymoutiers**.
- Des projets immobiliers comme la réhabilitation de logements pour accueillir des personnes âgées en centre bourg de **Faux-la-Montagne**, le Tiers lieu La Renouée à **Gentioux**, ou encore l'aide à l'achat du local du Café des Zenfants à **Eymoutiers**,
- Des projets d'animation associatifs, comme le Café de l'espace à **Flayat** ou l'association Pang (Point d'accueil nouvellement autogéré) à la gare de **Felletin**, ou orientés plus spécifiquement vers les enfants, les adolescents et leurs parents, comme à **Faux-la-Montagne** (Cadet Roussel) ou à **Eymoutiers** (Le Café des Zenfants)
- Des projets collectifs comme le garage associatif de **Lacelle**.

Cette redistribution par le fonds de dotation la Solidaire a été possible grâce aux dons de quelques entreprises et de nombreux habitants, soucieuses et soucieux de contribuer au développement humain de notre territoire et de soutenir les initiatives qui leur paraissent les plus à même de le favoriser.
Rappelons enfin, que la gestion de ce fonds est assurée par une équipe entièrement bénévole, regroupée sous forme associative.

Pour contribuer :
www.helloasso.com/associations/fonds-de-dotation-la-solidaire/formulaires/1

Contact :
lasolidaire@millevaches.net
ou tel : 06 71 57 40 65.

JURIDIQUE

Vous pouvez contacter le groupe d'entraide administrative et juridique de la Montagne limousine

sans rendez-vous
de 9 h 30 à 12h à ses permanences du vendredi :

le 1er vendredi du mois à la Renouée (Gentioux -23) : 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin…

le 2e vendredi à la médiathèque de Royère de Vassivière (23) : 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin…

le 3e vendredi au tiers lieu PTT à Tarnac (19) : 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin…

et le 4e jeudi du mois dans une salle située au-dessus de la brasserie Barbenbulle (Peyrat le Château - 87) : 23 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin…

sur rendez-vous,
le lundi à Cadet Roussel (Faux-la-Montagne - 23)

par téléphone/WhatsApp :
07 84 51 14 75

par mail :
groupejuridiquedelamontagne@riseup.net

MOBILITÉ

COMMENT APPRENDRE À CONDUIRE SUR LA MONTAGNE LIMOUSINE ?

Devant les difficultés à rejoindre une auto-école lorsqu'on habite sur le Plateau, une association vient de se créer avec comme projet de faire une auto-école associative afin de permettre aux jeunes, aux précaires, aux femmes qui n'ont pas conduit depuis longtemps, de retrouver une autonomie de circulation. L'auto-école serait auto-gérée par ses adhérents et s'appuierait sur des bénévoles formés à l'utilisation d'une voiture à double commande. Cela permettrait de passer le permis à prix réduit, grâce à l'entraide, mais aussi d'apprendre des rudiments de mécanique avec l'appui d'un garage associatif.

La recherche du véhicule a commencé, l'organisation est en cours de montage.

Pour contacter les membres de l'association et la rejoindre :
versml@riseup.net

SOUTIEN PSY

Télé Millevaches

Les 14, 15 et 16 octobre derniers, le groupe de soutien psychologique « psypsy » organisait à Faux-la-Montagne des rencontres autours des souffrances psychiques. Plus de 200 personnes se sont réunies pour partager leurs expériences communes d'entraide.

LOGEMENT

NE PAS TOMBER DANS LE PIÈGE DE LA DIVISION

Le « squat de la Villedieu » a été évacué, deux mois après une première tentative. Une opération qui pose question et ne résout rien.

À quel moment l'erreur est-elle devenue mensonge ? Le mensonge manipulation ? Et dans quel but ?

Car au départ il y a cela. Un arrêté d'expulsion signé par la préfecture de la Creuse. Concernant une « résidence secondaire ». Or la maison habitée depuis fin novembre par quelques personnes n'était pas une résidence secondaire mais bien un logement vacant vétuste. Les définitions officielles de l'Insee ne laissent aucune place au doute sur cette question[1]. D'ailleurs s'il s'était agi réellement d'une résidence secondaire les forces de gendarmerie auraient joué un drôle de tour au propriétaire empêché d'aller passer le week-end dans sa maison par la pose d'une plaque anti-squat !

Cette fausse information a pourtant été largement répandue avec pour effet de heurter les esprits, répandre la peur (ma maison va-t-elle être squattée pendant que je fais les courses ?), diviser les populations et finalement troubler l'ordre public au lieu de l'apaiser.

La première tentative d'expulsion, le 5 décembre à 11 heures, avait tourné court. Ce n'était pas faute de moyens. Une dizaine de fourgons, une cinquantaine de gendarmes. Mais il s'agissait d'un bluff. Les bases légales de l'évacuation étaient insuffisantes. Quels éléments nouveaux ont bien pu légitimer la seconde ?

Celle-ci s'est déroulée à 6 heures du matin. L'exploit fut à la mesure de l'enjeu ! Une personne inoffensive a été sortie de son sommeil, emmenée à la gendarmerie de Felletin puis relachée mais sans se voir proposer de solution d'hébergement. Un 2 février. Et avec ses affaires restées à l'intérieur de la maison maintenant murée. Aucun problème ? La trêve hivernale ne s'applique pas aux squatteurs. Certains s'en réjouissent bruyamment sur les réseaux sociaux. Mais l'hiver est pourtant bien là !

Nombreuses questions

Quel préjudice peut donc invoquer un propriétaire absent depuis tant d'années ? N'a-t-il pas conservé toute liberté d'user, jouir et disposer de son bien ? Son titre de propriété a-t-il été remis en cause ? Son bien dégradé ? Au contraire, le logement vacant, inhabité depuis au moins 7 ans, en état de délabrement avancé, a été habité, aéré, chauffé, les volets clos ont été ouverts. Le lieu avait été baptisé « Le Calme » par ses habitant.es.

photo SML

Libres discussions devant la maison après l'intervention du 5 décembre

En admettant même que cette expulsion soit légale, toutes les pistes pour une solution amiable ont-elles sérieusement été explorées avant cette seconde intervention, lourde, coûteuse et traumatisante ?

Car les deux mois passés n'avaient pas été vains. Des liens amicaux s'étaient tissés. Les occupants avaient largement montré leur caractère pacifique. Les abords du Calme étaient restés impeccables. Les villageois, quels que soient leurs sentiments, les croisaient, leur parlaient, en discutaient entre eux. Une réunion d'habitants s'était organisée le 22 janvier pour libérer la parole, faire baisser la tension, rassurer, discuter. La question des logements vacants sur la commune revenait à l'ordre du jour, mais aussi celle du futur éco-hameau. Comment et où accueillir de nouveaux habitants ?

En parallèle, ceux du Calme avaient rédigé une longue lettre au propriétaire pour le rassurer également, proposer des solutions (bail précaire, logement en échange de travaux…). De nombreux villageois étaient attachés à la recherche d'une solution « par le haut », en vue d'un retour à la légalité mais tournée vers la vie et non pour la défense de maisons mortes.

Peut-être est-ce cette démarche qui était insupportable au pouvoir. Il est tellement amusant de diviser les pauvres et moins pauvres entre eux tandis que les très riches détruisent tranquillement la planète. Et revoilà une campagne, relayée par des reportages orientés et quelques excités, visant à inventer une prolifération de squats (« un phénomène qui inquiète »[2]) et, sur le même registre, d'habitats légers pointés comme illégaux (« des logements qui font polémique » [2])…

Alors, cette opération en préfigure-t-elle d'autres ? Avec quelles conséquences ? Il est urgent de ne pas tomber dans ce piège et d'aborder la question du logement avec le sérieux qu'elle mérite sans tabou ni vaines polémiques. C'est l'objet du groupe de travail Logement du Syndicat. ■

1 « Une résidence secondaire est un logement utilisé pour des séjours de courte durée (week-ends, loisirs, ou vacances). »

« Un logement est vacant s'il est inoccupé et sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.) »

Source : site de l'Insee

2 Titres des reportages de FR3 Limousin

POUR QUE VIVE LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

Qu'il s'agisse des coupes rases de feuillus ou de logements vacants le droit de propriété est régulièrement invoqué…

En version courte cela donne : « C'est à lui et il fait ce qu'il veut ! ». D'autres rappellent que le droit de propriété est un droit de l'homme et citent l'article 17 de la déclaration de 1789. Cette notion nous touche tous. La propriété c'est aussi la sphère d'intimité qui nous protège. Mais cette sphère est-elle sans limite ? Comment conjuguer proipriété et usage ? Et n'est-il pas plus intéressant d'ouvrir le débat que de le clore trop vite ?

Sans jouer les apprentis juristes on peut rappeler que dans une société humaine la loi est aussi vivante, évolutive, qu'un droit est creux si le cadre de son application n'est pas précisé. Ainsi le droit de propriété, s'il veut conserver sa vigueur, doit-il s'articuler aussi harmonieusement que possible avec d'autres notions. Citons l'intérêt général, l'ordre public, le droit au logement, le droit des générations futures, la dignité humaine. Et la Fraternité, gravée au fronton de nos édifices publics.

UN PROJET EN GERME : UN ATELIER DE CONSERVERIE

Développer un outil à la disposition des agricultrices, agriculteurs et artisans, favoriser la création d'emplois salariés, développer des techniques de conservation pour gagner en autonomie alimentaire. C'est à la rencontre de ces différents besoins qu'est né le projet d'un atelier de conserverie sur la Montagne limousine.

Jusqu'aux années 1960, toutes les familles paysannes du pays, produisaient du seigle et du blé noir, qui deviendraient pain, crêpes et aliment du bétail, cultivaient une « terre » pour faire les légumes en gros volumes (patates, raves, choux, etc.) ainsi qu'un petit jardin à côté de la maison, nourrissaient quelques poules et lapins, et salaient un cochon ou une brebis.

Depuis, l'exode urbain, la spécialisation et la mécanisation de l'agriculture, l'invention des frigos et des supermarchés ont largement modifié les pratiques agricoles et les modes d'alimentation. Mais tout nous indique maintenant que nos gestes seront de nouveau amenés à évoluer et que nous en (re)viendrons à une plus grande proximité pour ce qui est de notre nourriture quotidienne.

Un besoin partagé pour une agriculture et une alimentation locales

Aujourd'hui un certain nombre d'agriculteurs et artisans cherchent à développer des débouchés locaux et viables pour des produits diversifiés : fruits, légumes, céréales, charcuteries, poissons, miel, etc. Avec d'autres, surtout motivés par l'enjeu social de créer des emplois salariés facilement accessibles, une idée est née, celle de monter un atelier qui puisse conjuguer ces différents désirs et nécessités. La réflexion n'en étant qu'à ses débuts, il nous est encore possible de tout imaginer, voilà donc à quoi ressemblerait cette conserverie idéale :

- Un espace de travail, comme un atelier partagé avec une mise en commun de matériel de qualité, qui réponde aux besoins de plusieurs artisans et agriculteurs du territoire pour développer et valoriser leurs activités d'apiculture, de fumage de poisson, de maraîchage, de culture de petits fruits, de lacto-fermentation, de traiteur, etc.

- Un espace également accessible à tout un chacun pour transformer les fruits de son jardin ou pour valoriser des denrées souvent perdues (par exemple les tomates vertes de fin de saison qui font de très bons chutneys, pickles ou autres confitures, les fruits tombés au sol de nombreux pommiers qui, transformés en compote, réjouiraient goûters et desserts, etc.) ou des ressources sauvages comme les mûres, les framboises ou les champignons (les prés sont certains automnes peuplés de coulemelles que l'on pourrait là aussi ramasser et conserver pour l'année).

- Un lieu de partage et de formation autour de l'alimentation en général où l'on puisse s'échanger des techniques et savoir-faire car la conservation des aliments existe depuis des millénaires, varie selon les géographies et les cultures, offrant une grande diversité de techniques comme le séchage, le fumage, la pasteurisation, la lacto-fermentation, la conservation dans l'huile, le vinaigre, le sucre, le sel, l'alcool, etc.

- Et bien entendu, une boutique et un restaurant pour déguster tout ça !

photo SML

Des exemples inspirants

Il est bon de confronter ses désirs à la réalité, c'est pourquoi nous sommes parti.es fin novembre 2022 visiter deux conserveries susceptibles de nous inspirer.

C'est à Saint-Pierreville, un petit village des montagnes ardéchoises, que nous nous sommes tout d'abord rendu.es pour visiter la conserverie associative du Bateleur, née en 2011 à l'initiative de maraîchères passionnées de transformation et avec le soutien de la coopérative Ardelaine[1]. L'atelier comprend une légumerie (espace de lavage, de pluche et de découpe) et une cuisine où l'on cuit et stérilise les bocaux dans un autoclave[2]. Pendant une partie de la semaine il est loué à des particuliers ou à des agricultrices et agriculteurs qui viennent eux-mêmes transformer leur production et en assurent ensuite la commercialisation. L'autre partie de la semaine, l'équipe du Bateleur travaille des produits frais achetés dans la région : tomates, courges, cardons, châtaignes, figues et framboises sont ainsi transformés chaque année en quelques 55 000 bocaux de soupes, sauces ou confitures. Aujourd'hui ce sont sept salariés qui travaillent dans cette conserverie, le planning est toujours bien rempli et l'on doit même refuser des chantiers faute de disponibilité. Un exemple fort encourageant !

Nous avons quitté les flocons des hauteurs de l'Ardèche pour descendre jusque dans la plaine de la Crau (13), accueilli.es au Mas de Granier, une ferme du réseau Longo maï où l'on cultive céréales, fruits et légumes. L'atelier de conserverie dont s'est dotée cette ferme est là aussi parfois loué à d'autres producteurs mais reste essentiellement dédié à la transformation des produits de la ferme et permet de valoriser les légumes et fruits des jardins, vendus en bocaux sur les marchés. Le travail à l'atelier est donc très lié à la saison de cultures de la ferme, cultures bien exotiques à nos yeux limousins puisque les vergers sont là-bas plantés d'oliviers, de figuiers, d'orangers, de citronniers, et même d'avocatiers…

Un projet à approfondir

Nous sommes rentré.es de ce voyage avec des idées plein la tête et… encore plus de questions peut-être qu'avant. Quels besoins en matériel, en énergie et en eau ? Quels besoins en formation technique ? Quel partage entre l'utilisation professionnelle et l'ouverture aux particuliers ? Quelle localisation pour satisfaire le plus grand nombre ? Quel réseau d'approvisionnement ? Quelles ressources financières pour trouver un bâtiment et l'équipement nécessaire ? Quels liens avec les autres projets en cours du Syndicat (notamment avec la possible création d'un Emmaüs, voir ci-dessous) ?

Des questionnements et des rencontres à venir pour élaborer et mener à bien un tel projet. Nous serons ravi.es d'accueillir pour cela les personnes intéressées pour se lancer dans cette aventure. ■

Contact :
syndicat-montagne@ilico.org

1 Créée au début des années 1980, alors que les éleveurs ardéchois jetaient la laine de leurs brebis faute d'acheteurs, et que la dernière filature du département tombait en ruines, la coopérative Ardelaine s'est lancée dans la restructuration d'une filière laine locale qui transforme et commercialise des produits issus de la tonte.

2 Un autoclave est une grande marmite qui permet de stériliser des bocaux par la vapeur d'eau.

TOUT LE MONDE CONNAÎT LA CHOUCROUTE

C'est juste du chou râpé avec un peu de sel et ça se conserve des mois, un procédé, la lacto-fermentation, qui peut être utilisé pour de nombreux aliments et qui a l'immense qualité de ne nécessiter aucune énergie…à part des bras pour râper les choux !

Il y a 50 ans maintenant, la première coopérative **Longo maï** (« Que ça dure longtemps ! » en provençal) était fondée en Haute-Provence et depuis bien d'autres ont vu le jour, dans des régions rurales de France, mais aussi en Suisse, en Autriche, en Allemagne et en Ukraine. Avec comme bases l'autogestion et la solidarité, les coopératives développent des formes de vie communautaires autour d'activités agricoles et artisanales.

EXILÉ·ES

DES NOUVELLES DU PROJET « OACAS »

Un Emmaüs en création sur la Montagne limousine.

Nous en parlions dans le précédent (numéro zéro) : afin d'apporter une meilleure protection aux personnes accueillies depuis plus de 7 ans par diverses associations de soutien aux exilé-es, de consolider leur accueil et répondre à certaines difficultés, le Groupe Exilé-es s'est engagé depuis plusieurs mois, dans la création d'une structure ayant l'agrément Oacas (voir encadré). Suite à des rencontres avec plusieurs communautés, le groupe a pris la décision de créer une communauté Emmaüs sur la Montagne limousine.
Depuis janvier 2023, il travaille à l'élaboration concrète de ce projet avec le Dispositif Local d'Accompagnement de la Creuse (le DLA) et l'association Coréalise, spécialisée dans l'accompagnement de structures collectives sans but lucratif, dans le champ de l'économie sociale et solidaire.
Nous imaginons une forme particulière, à l'image de notre territoire et de sa vie foisonnante, fédérant des lieux de vie communautaires et des activités solidaires autour de l'alimentation (conserverie, cantine, magasin de producteurs…), d'activités agricoles et d'artisanat.

En cours d'élaboration, la structure désirerait être parrainée par deux communautés déjà membres d'Emmaüs France :
- celle de Saint-Priest-Taurion (87), près de Limoges, en bord de Vienne. C'est depuis 1972 un lieu de travail et de vie, dont les activités sont basées sur la récupération, la revalorisation et la vente d'objets, et sur les filières de récupération de textiles, bois, et cartouches d'encre.
- celle d'Emmaus Roya (06) engagées depuis 2015 dans l'accueil d'urgence aux passages de la toute proche frontière italienne, les habitants-es de cette ferme de montagne ont créé la première communauté Emmaüs agricole, agréée Oacas, pour y développer un accueil pérenne, autour du maraîchage, de la production et transformation d'olives, et d'un élevage de poules, à Breil sur Roya. « *On s'est intéressés au système de fonctionnement des compagnons d'Emmaüs, qui normalement fait de la récupération d'objets et de meubles. On est allé les voir pour leur dire qu'on voulait faire la même chose, mais différemment, en faisant de l'agriculture, tout en appartenant au mouvement.* » Cédric Herrou.
Le statut d'Oacas permet aux 120 communautés Emmaüs de déclarer des personnes, même si elles sont sans-papiers, au nom de l'accueil « inconditionnel ». Cela permet de déclarer les personnes à l'Urssaf, de payer des cotisations sociales et de rendre légale une activité. On ne parle pas de travail, on parle d'« activité »…

Tout en poursuivant les tâches liées à l'accueil : accompagnement administratif, et juridique, suivi scolaire et médical, cours de français, transports, le groupe Exilé.es participe à un réseau de solidarité à l'échelle nationale. Lors des dernières rencontres en novembre, une quinzaine d'associations ont pu ainsi partager leurs expériences d'accueil, actualiser leurs connaissances juridiques spécifiques et imaginer ensemble les actions à venir.
De prochaines rencontres suivront. Beaucoup de travail reste à venir pour que ce projet voie le jour : pour rejoindre le groupe Exilé.es, écrivez-nous à
exilees@syndicat-montagne.org

LES PILIERS DE L'EMMAÜS AYANT L'AGREMENT OACAS

OACAS = Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires
- un accueil inconditionnel
- un hébergement digne
- des activités solidaires
- un accompagnement social et administratif.

ÉDUCATION

TRAVAUX ET RÉFLEXIONS EN COURS AU SEIN DU GROUPE ÉDUCATION

« L'éducation c'est important pour tout le monde, c'est comme la première pierre qu'on pose pour l'avenir ».

C'est de cette idée fondamentale qu'est né le groupe Éducation, à l'initiative de parents d'élèves qui se sont retrouvés pour partager des réflexions et préoccupations sur l'éducation de leurs enfants.

Au cours de l'année 2020, des rencontres régulières ont été organisées dans plusieurs communes du Plateau, réunissant des parents d'élèves et des enseignant.es. L'objectif était d'aborder et de questionner les divers courants pédagogiques existants dans et hors l'Éducation nationale, d'échanger des informations sur les lois et actualités scolaires, les nouveaux programmes et les situations des familles vivant sur le territoire.

Nous nous sommes intéressé.es au mouvement des écoles Calandreta, écoles associatives et laïques basées sur la transmission de la langue et de la culture occitanes mais aussi sur des pédagogies coopératives. Il y a eu des rencontres dédiées aux différents types de pédagogies comme la pédagogie Freinet qui favorise et valorise la coopération entre les enfants, aux écoles associatives en pleine nature comme les écoles de la forêt, à l'instruction en famille, etc. Nous avons également abordé les questions de genre et de sexisme au sein de l'éducation.

Contact :
education@syndicat-montagne.org

UN PÔLE PÉDAGOGIQUE EN PLEINE NATURE

Depuis un an environ, plusieurs membres du groupe Éducation se sont retrouvés autour du projet de reprise de la Cité des Insectes de Nedde. Entretien avec Ève et Manon.

Comment est né ce projet à la Cité des Insectes ?

Ève : L'Éducation est un sujet qui me tient très à cœur depuis longtemps ! Avec d'autres je me suis impliquée dans la création de l'association Mille Re Sources à Eymoutiers : c'est un lieu dédié aux enfants et aux familles qui propose des stages et des temps périscolaires, quelque chose d'autre que l'école et aussi un peu plus qu'un centre de loisirs. J'habite à Nedde et j'ai appris que la Cité des Insectes était justement en train de chercher des personnes pour reprendre une activité sur le lieu. Avec Mille Re Sources nous avons voulu proposer un projet de reprise pour le développement d'un pôle pédagogique. Il y a eu des rencontres avec des membres du groupe Éducation et aujourd'hui nous portons un projet dans ce très bel endroit.

Qui sont les différents acteurs de ce projet ?

Ève : Au centre, il y a le musée qui a déjà une forte dimension pédagogique : on peut y voir une grande et belle collection d'insectes, on y apprend plein de choses précieuses sur la faune et la flore, il est visité par de très nombreuses écoles du Limousin. On voudrait organiser encore plus de partenariats avec les écoles et collèges autour de la biodiversité, mettre à la portée du plus grand nombre les connaissances scientifiques disponibles, proposer aussi des formations pour adultes autour des enjeux écologiques et éducatifs.

Photo Cité des insectes

Les jardins de la Cité des Insectes à Nedde

Manon : Ce projet réunit plusieurs acteurs : l'association Mille Re Sources pour la création d'un centre de loisirs, des salarié.es de la Cité des Insectes qui souhaitent continuer l'activité du musée et des parents qui souhaitent développer une école dans la nature, associative et laïque. Cette école serait une toute petite structure accueillant une douzaine d'enfants en maternelle et primaire. Certains pays européens comme le Danemark, l'Allemagne ou l'Italie ont déjà expérimenté les écoles en plein air et on voit que c'est très bénéfique pour les apprentissages et que les enfants développent beaucoup d'autonomie, les résultats sont exemplaires. En France c'est plus long à s'implanter mais les écoles en plein air qui ont ouvert ont beaucoup de succès, même si ça demande un investissement, en argent mais aussi en temps parce que les parents doivent participer à la vie de l'école. Sur la Montagne limousine il n'y a pas encore d'école de ce genre pourtant des parents sont demandeurs et prêts à s'investir.

Ève : En plus du musée, il y a de très beaux jardins, un amphithéâtre, un four à pain, des ruches, un restaurant, et un grand gîte familial. L'idée est de créer un pôle pédagogique et culturel tourné vers des enjeux écologiques, environnementaux et éducatifs ancré dans l'éducation populaire, la coopération et la pédagogie par la nature. On aimerait que ce soit un outil pour l'ensemble du territoire, un outil aussi dont le Syndicat pourrait se saisir. Il y a dans ce projet une dimension écologique importante et ça croise des thématiques générales travaillées par le Syndicat, par exemple dans les groupes Forêt et Eau. ■

DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE,

NON PAS POUR CE QU'ELLE EST, MAIS POUR CE QU'ON VOUDRAIT QU'ELLE SOIT

Au sein du groupe Éducation, nombreux manifestent leur attachement à la défense de l'école publique

Si c'était possible, le gouvernement actuel se débarrasserait volontiers de la plupart des écoles publiques de la grande ruralité. Souvent à faibles effectifs, avec des locaux gigantesques, datant d'une époque où de nombreuses familles vivaient sur le plateau, et nécessitant de coûteux ramassages scolaires de la maternelle au lycée, tout a été fait pour regrouper, densifier, rationaliser les coûts et tenter de fermer la plupart des écoles.

C'était sans compter la résistance et l'engagement des habitants du plateau, toujours prompts à se mobiliser pour défendre les services publics, comme on a pu le voir en 2022 à la Courtine. Les élus du bourg et de 11 villages alentour ont menacé de ne pas ouvrir les bureaux de vote pour les élections présidentielles si le gouvernement ne rendait pas la classe supprimée, et ils ont gagné. Avant tout, conserver les postes d'enseignants est sans doute le premier niveau d'engagement.

Mais cela ne suffit plus. Depuis plusieurs décennies, la formation des enseignants est amoindrie, on recrute des contractuels sans formation au métier, et c'est aussi la qualité des enseignements qu'il faut défendre, le bien-être des enfants, l'équilibre entre les apprentissages, les expérimentations, les projets, car les enfants ne sont pas de « purs esprits » qui peuvent rester assis à ingurgiter un programme et à le restituer lors d'évaluations nationales comme le souhaiterait le ministère.

Ici, comme ailleurs, les enfants ont besoin d'actions, de créations, de culture, de sports, de contacts avec la nature, et les parents doivent s'impliquer autour des écoles pour accompagner, via les coopératives scolaires et les associations de parents, mais aussi avec les municipalités et les associations locales pour que l'école publique reste l'école de la vie, en lien avec tout son environnement.

Défendre l'école publique, ce n'est pas défendre l'existant, mais défendre l'école telle qu'on voudrait qu'elle soit, et malgré tous les obstacles du ministère, avec les syndicats d'enseignants, les parents et les élus, continuer à penser que cette école gratuite, laïque et ouverte à tous est un des premiers acquis sociaux des enfants.

Les enseignant.es de France sont parmi les plus mal rémunéré-es d'Europe. Les aides aux élèves (médecine scolaire, réseaux d'aide, centres médico-pédagogiques…) sont en recul. La privatisation est en marche, portée désormais par de grands groupes industriels, comme Orpea l'a fait pour les Ephad. Nos territoires, par leur capacité de résistance et de créativité pédagogique peuvent être à la pointe pour maintenir une école publique de qualité si tout le monde s'y met. ■

Photo SML

"Conserver les postes d'enseignants est sans doute le premier niveau d'engagement."

MAIS POURQUOI EN VEULENT-ILS TANT AU SYNDICAT ?

Un spectre hante la Montagne limousine : le spectre du Syndicat. Des puissances qui se sentent manifestement bousculées par son existence se sont unies en une Sainte-Alliance pour traquer ce spectre et l'accuser de tous les maux. Le sabotage de l'enduro d'Aubusson le 5 novembre : c'est lui ! Un squat qui s'ouvre à La Villedieu, en Creuse : c'est lui ! Il est partout, gangrène tel « un cancer » le territoire, impose sa vision des choses et empêche les gens de vivre comme ils le veulent… Diable ! De quels pouvoirs dispose donc ce spectre pour faire se lever tant de fourches ?

Des projets concrets

Depuis trois ans, sous le chapeau du « Syndicat de la Montagne limousine », quelques dizaines de personnes, peut-être une centaine, peut-être plus, se retrouvent dans des groupes de travail pour mener différents projets qui leur semblent importants et bénéfiques pour le territoire et les personnes qui y vivent. Par exemple : faire connaître aux communes les possibilités juridiques qui s'offrent à elles pour mobiliser des biens immobiliers vacants ; recenser les différentes solutions de transports collectifs sur la Montagne ; s'opposer à des coupes rases de feuillus et proposer des pratiques alternatives ; créer une auto-école associative ; organiser des permanences d'entraide juridique et administrative ; animer un groupe de soutien psychologique ; débattre de la ressource en eau et réfléchir aux moyens de la préserver etc. Tout cela de manière très transparente (il suffit d'aller voir le site du Syndicat).

D'autres projets sont également à l'étude (une société foncière pour mettre des terres à la disposition d'installations agricoles, des lignes de transports d'utilité sociale autogérées, un organisme d'accueil communautaire et d'activités solidaires (OACAS), une conserverie, etc.) qui ont été ou sont présentés dans ce journal, diffusé gratuitement sur la Montagne limousine.

Des positions claires

Par ailleurs, le Syndicat, comme tout syndicat, est amené à prendre position pour soutenir ou susciter des mobilisations contre des projets qui lui semblent aller dans un sens contraire aux objectifs qu'il défend (cf. les « six perspectives » qu'on retrouve en page 2). Ainsi, il s'est joint à l'Appel et à la Marche pour des forêts vivantes ; il s'est engagé contre les projets de mégabassines dans les Deux-Sèvres ; il a répondu à l'appel des résidents d'un Centre d'accueil de demandeurs d'asile qui cherchaient un soutien pour améliorer leurs conditions d'accueil, ou à celui de l'association Associtra pour contester l'agrandissement de la scierie Farges à Égletons. Tout cela également dans la plus grande transparence.

Ces actions et ces positions gênent certain·es qui tentent de discréditer le Syndicat en lui attribuant des responsabilités qu'il n'a pas prises ou en donnant à son rôle et à son influence une place caricaturale et mensongère. Ainsi, un ex-député défait aux dernières législatives, un agriculteur dont les choix économiques s'avèrent des impasses, un maire, président déchu d'une communauté de communes poursuivi pour faux en écriture publique, mais aussi le président du Parc naturel régional et d'autres élus ont-ils entrepris une croisade pour dénoncer les soi-disant prises de position du Syndicat et lui mettre sur le dos des actions qu'il n'a pas entreprises et sur lesquelles, pour certaines, il n'a eu ni l'occasion, ni le temps de se positionner. Des évènements très différents, comme la course de motocross Enduo d'Aubusson ou l'ouverture d'un squat à La Villedieu, sont aussitôt exploités par ces petits barons qui mettent de l'huile sur le feu dans la poursuite de leur seul intérêt personnel ou pour faire oublier les casseroles qu'ils ont aux pieds.

L'Enduo saboté et un squat dans une maison abandonnée ? Le Syndicat !

L'intervention de quelques manifestant·es pour bloquer une course de moto dans une zone sensible aux sources du Thaurion et le défléchage du circuit conduisant à l'annulation de la course ont allègrement été attribués au Syndicat. Non seulement celui-ci n'avait appelé à aucune action mais il n'avait même pas pris position, ne connaissant pas tous les tenants et aboutissants de cet événement et ne disposant pas du temps nécessaire pour se positionner sereinement. Peu importe, il n'était pas utile de se renseigner pour crier haro sur le Syndicat, main invisible du sabotage de la course.

Pourtant, à bien y réfléchir, faire passer 430 motos sur une zone humide sensible, à l'heure où nous prenons massivement conscience d'une grande extinction des espèces vivantes, n'était sans doute pas des plus heureuses initiatives. Si le Syndicat juge toujours plus opportun de s'attaquer aux logiques systémiques qu'à des pratiques individuelles ou aux personnes qui les pratiquent, il aurait peut-être pu, en cohérence avec ses perspectives (mettre un terme à la destruction du vivant), s'associer aux avis défavorables émis avant la course par certaines institutions. La commune de Gentioux, le Parc naturel régional et le Conservatoire des espaces naturels du Limousin ont été à cette occasion plus réactifs que lui.

Quelques semaines plus tard, l'occupation d'une maison, abandonnée depuis une dizaine d'années, par quelques jeunes à la recherche d'un toit, suscitait l'ire numérique d'un fidèle follower des actions du Syndicat qui reliait cette occupation à la publication de notre brochure sur les biens vacants. En effet, à côté de diverses procédures, deux pages sont consacrées au squat (l'occupation sans droit ni titre). La synthèse juridique proposée dans cette brochure serait la preuve manifeste de la présence du Syndicat derrière ce squat… Là encore, non seulement le Syndicat n'a nullement organisé cette occupation, mais il n'avait alors même pas pris position. À bien y réfléchir, qu'une maison laissée à l'abandon, dont les parquets s'effondrent, que son propriétaire a toujours refusé de louer ou de vendre et qu'il n'occupe plus (en aucun cas une « résidence secondaire » comme l'a dit avec beaucoup d'hypocrisie ou d'ignorance la préfecture de la Creuse), soit ouverte, nettoyée, aérée et retrouve une fonction qu'elle n'avait plus, de plus pour accueillir de jeunes habitants et habitantes, voilà qui devrait nous réjouir. Qui pense sérieusement qu'il vaut mieux laisser pourrir la maison d'un propriétaire absentéiste ? Peut-être les quatre personnes qui dans la nuit du 9 au 10 décembre ont tenté de déloger ces nouveaux habitants, cassant des carreaux, abîmant la porte, invectivant les occupants, répondant peut-être ainsi aux appels au meurtre diffusés sur le réseau bien peu « social » Facebook. Face à ce genre de situation, ne pas s'afficher solidaire des squatteurs serait une lâcheté.

Les sous-marins du Syndicat ?

Au-delà, certaines personnes ou groupes ont fait l'objet de mesures qui apparaissent comme directement liées à leur proximité avec le Syndicat. Ainsi, juste après avoir accueilli la Veillée trimestrielle du Syndicat le 19 novembre 2022, le collectif meymacois Fossile Futur a-t-il reçu la visite du maire accompagné de gendarmes lui intimant, pour des raisons de sécurité, de cesser ses activités. Le maire a alerté la propriétaire en dénonçant les jeunes artistes du collectif, qu'il avait pourtant auparavant accueillis à bras ouverts… A-t-il été enfumé par des services de police qui voient la main de « l'ultra-gauche » partout ?

Le groupe d'entraide administrative et juridique qui tient des permanences à Eymoutiers, Gentioux, Peyrat-le-Château, Royère-de-Vassivière, Tarnac, se voit invité par un élu de Felletin à venir en proposer dans la médiathèque de sa commune. La demande, officiellement déposée auprès du bureau de la communauté de communes Creuse Grand Sud… est rejetée ! Le spectre du Syndicat a fait fuir quelques élu·es… tandis que, quelques jours plus tôt, un inspecteur de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi et du travail de Nouvelle-Aquitaine interviewait longuement le salarié et une bénévole du groupe en vue de dupliquer sur d'autres territoires cette initiative jugée exemplaire !

Recadrons

Non, le Syndicat n'a pas pour but de « régenter » le Plateau. Il est l'expression d'habitants et d'habitantes qui prennent en charge des actions relevant de l'intérêt du territoire et ils le feront avec qui se reconnaît dans ses objectifs. Oui, le Syndicat heurte sans doute des habitudes, des ronrons et ses manières de travailler ne sont pas toujours celles des institutions. Non, le Syndicat ne vise pas à attaquer les personnes individuellement, mais, parce qu'il prend au sérieux les engagements et les perspectives qu'il a définis, il sait qu'il ne peut pas faire l'unanimité. Mais le Syndicat ne se laissera pas instrumentaliser, insulter, caricaturer. Nous sommes persuadé·es que nos propositions vont dans le sens d'une meilleure vie ici ; que défendre les services à la population, l'accès à la terre, une gestion durable des forêts, un environnement et des activités économiques à échelle humaine sont les seuls chemins raisonnables pour l'avenir du plateau de Millevaches. Quoi qu'ils fassent, ceux qui pensent le contraire ne pourront détruire l'énergie des centaines de personnes et de structures qui, sur notre territoire, œuvrent déjà dans ce sens. ■

Après la mobilisation historique en octobre dernier sur le chantier de Sainte-Soline (79), la lutte pour la défense de l'eau continue ! Gouvernement et lobbies de l'agro-chimie tentent de passer en force, mais l'eau est un bien commun et nous la défendrons :

NO BASSARAN !

CREUSE

DE TRÈS PROCHES VOISINS : LES MOUVEMENTS DU THAURION

En Creuse, autour de 4 communes (Châtelus-le-Marcheix, Saint-Goussaud, Saint-Pierre-Chérignat et Saint-Martin-Sainte-Catherine, 1 000 habitant.es en tout) une trentaine de personnes a décidé de s'organiser collectivement pour développer différents projets sur son territoire. Autonomie alimentaire, participation citoyenne, défense de l'environnement, bien-vivre local, avec ou en dehors des instances municipales, ce collectif désire bâtir un monde qui ressemble beaucoup à celui qu'on rêve au sein du Syndicat. Une délégation d'une dizaine de personnes est venue rencontrer quelques membres du Syndicat. Nous avons échangé et promis de nous revoir, persuadés que les alliances entre des initiatives telles que les nôtres sont indispensables pour qu'elles soient plus riches et plus fortes. ■

SUIVI

INCULPÉ.ES DU 15 JUIN, SUITE

Nous aimerions pouvoir écrire « suite et fin » mais la Justice s'entête et l'instruction se poursuit malgré tout.

Une bonne nouvelle cependant : depuis le mois de novembre, Marie-Claire peut de nouveau librement se déplacer, rendre visite à sa famille et à ses ami.es, après un an et demi d'un contrôle judiciaire qui la privait de ces droits essentiels. Elle s'exprimait au micro de Radio Vassivière en octobre dernier : « *Ces méthodes sont dignes d'un État qui bafoue le droit d'opinion et qui ne supporte aucune contestation. Mais ces méthodes deviennent banales à force d'être utilisées contre tous les militants surtout s'ils sont de gauche avec un penchant vers l'écologie. Personne aujourd'hui ne peut se dire à l'abri d'une arrestation arbitraire et d'une mise en examen avec comme seuls indices ses opinions politiques.* »

Face à l'urgence écologique, contestations et révoltes se multiplient, les alliances se nouent entre les générations, des plus anciens aux plus jeunes qui n'ont cessé d'entendre qu'ils étaient les derniers à pouvoir stopper la destruction en cours et « sauver la planète ». Sourd et aveugle, le pouvoir n'a lui qu'une urgence, sauver sa peau. Intimidations, menaces et arrestations spectaculaires se succèdent à l'encontre de militants mais quand vient l'heure des procès, les accusations montées de toute pièce s'effondrent… ■

NANTES

LES RENCONTRES DU POUVOIR HABITANT

Le Syndicat a participé aux rencontres qui se sont tenues fin janvier, à l'invitation du collectif d'habitant.es Nantes en commun, avec qui nous partageons certaines perspectives : « construire des contre-institutions dans lesquelles nous inventons de nouvelles pratiques sociales, de nouveaux usages, une sorte de nouveau droit ou de nouvelles normes, qui s'opposent aux institutions étatiques, au système capitaliste. ». Des échanges « pour nous inspirer et faire circuler des pratiques, des idées, des modes d'action, des récits […] esquisser des récits communs qu'on puisse raconter ensemble à une échelle plus large ». ■

INTERNATIONAL

LES PEUPLES VEULENT 4.0 !

Une semaine de rencontres internationales

Voilà plusieurs années que se mène, sur le Plateau, un travail de liaison internationaliste avec des territoires amis où se construisent des tentatives qui résonnent avec les nôtres. Parce que notre choix de nous concentrer sur une échelle locale n'est pas une manière de détourner le regard du cours tragique du monde.

Depuis 2015, le Syndicat travaille avec des exilé.es qui ont trouvé refuge sur la Montagne limousine et s'intéresse aux contextes et situations locales qu'elles et ils ont dû fuir (Syrie, Soudan, Ukraine, Iran… entre autres). C'est dans le droit fil de ces travaux que le Syndicat a participé aux rencontres intitulées « Les Peuples veulent ! », organisées en octobre dernier par le collectif de la Cantine Syrienne de Montreuil en proche banlieue parisienne. Une référence au slogan emblématique qui a traversé toute la vague des « Printemps Arabes » : **« Le peuple veut la chute du régime ! ».**

Photo SML

Un internationalisme défendu par une jeunesse issue de l'exil.

En exil, la lutte continue

Outre l'organisation de cantines orientales régulières, de cours de langues ou de cuisine dans le haut-Montreuil, *La Cantine Syrienne*, née de l'initiative de réfugié.es syrien.nes en région parisienne, cherche à prolonger dans l'exil, l'expérience politique née de la révolution syrienne.

Les premières éditions des rencontres avaient été marquées par le souci de donner écho aux situations contre-révolutionnaires et aux luttes en cours dans les pays traversés par la vague de soulèvements populaires depuis la fin 2010 : Tunisie, Égypte, Libye, Syrie, Yémen, Soudan, Maroc, Algérie, Ukraine, Chili… Plus récemment les dernières éditions se sont attachées à produire des rencontres et des croisements d'expériences à des échelles plus locales à l'intérieur de ces pays, et de bien d'autres, touchés de près ou de loin par ce séisme social et politique. C'est donc à l'invitation de La Cantine Syrienne que quelques personnes du Syndicat se sont rendues à cette nouvelle édition qui annonçait : « Pour un internationalisme par *le bas : (…) Nous défendons un internationalisme qui traverse les frontières des nations et des corps. Un internationalisme par le bas, ancré depuis une myriade d'espaces et de territoires qui décident de se gouverner eux-mêmes. Un internationalisme des peuples qui rêvent de voir de plus en plus de territoires libérés du capital et des tyrans.* »

Partager nos expériences

Nous avons eu l'occasion de rencontrer des groupes et des personnes de plus de trente pays différents qui avaient toutes en commun de participer localement, nationalement ou internationalement à des expériences de lutte de plus ou moins grande ampleur : conseils locaux syriens, comités de résistance soudanais, organisations de base des quartiers populaires de Mexico, lutte contre la destruction de la forêt d'Atlanta par un projet de centre de formation policier, Soulèvements de la Terre en France, lutte contre la corruption et le néo-colonialisme en Afrique de l'Ouest, résistance écologique au Sri Lanka, formes d'organisation autonomes au cœur de sociétés « effondrées » comme au Liban, en Irak ou en Ukraine, réunion de collectifs de luttes féministes radicales d'une dizaine de pays différents…
Dix jours de travail en commun nous ont permis de questionner les contours d'une nouvelle politique internationaliste : un internationalisme *par le bas* qui se tienne loin de la géopolitique académique. Loin également du « campisme », cette construction idéologique branlante qui tente d'actualiser une version rouge-brune de l'anti-impérialisme des années soixante-dix, au risque de défendre les crimes de Poutine et de ses alliés syriens et iraniens, ne voyant dans nombre de soulèvements populaires que la main des États-Unis ou de leurs alliés.

Une solidarité à construire

Le festival, qui a pu se tenir grâce à l'énergie déployée par les ami.es de la Cantine Syrienne appuyées par d'autres collectifs locaux d'exilées, des Gilets Jaunes, des associations de quartier, se terminait par deux jours de tables rondes, de banquets et de concerts qui ont réuni plus de 1 000 personnes. Après avoir discuté des pistes et moyens pour développer des formes concrètes, matérielles, de solidarité internationale, nous nous sommes quitté.es sûr.es que nous avions à faire ensemble à l'avenir, par-delà les frontières, avec un horizon commun de lutte contre tous les impérialismes d'où qu'ils viennent. ■

Pour en savoir plus : https://cantinesyrienne.fr/ressources/les-peuples-veulent

COMMENT REJOINDRE LE SYNDICAT ?

C'est un sujet de discussion inépuisable. Pourtant, si vous êtes d'accord avec les 6 objectifs du syndicat (voir page 2) vous en faites déjà partie !
Et d'ailleurs, se poser cette question c'est déjà le rejoindre.

D'ACCORD... MAIS CONCRÈTEMENT ?

Concrètement vous pouvez :
Recevoir la lettre d'information par email. Voir sur le site **syndicat-montagne.org**, rubrique **s'abonner.**
Participer aux initiatives du syndicat que l'actualité suscite.
Participer aux rencontres, veillées, débats, camp d'été organisés régulièrement. Le nouveau groupe Liens (voir page 3) sera là pour vous accueillir au mieux.
Entrer en contact avec un ou plusieurs groupes thématiques (lors des rencontres ou par mail via le site) et contribuer à ses actions et réflexions.
Lire ce journal, le diffuser, communiquer des infos, les relayer, partager des expériences et donner votre avis.

SOUTIEN FINANCIER

Ponctuellement ou tous les mois, votre soutien financier sera bienvenu quel que soit son montant. C'est aussi une manière très concrète de rejoindre le Syndicat et de participer à ses actions. C'est notamment grâce à ce soutien que nous pouvons confectionner ce journal et le distribuer gratuitement.

Rendez-vous sur le site **syndicat-montagne.org**, rubrique **soutenir**.

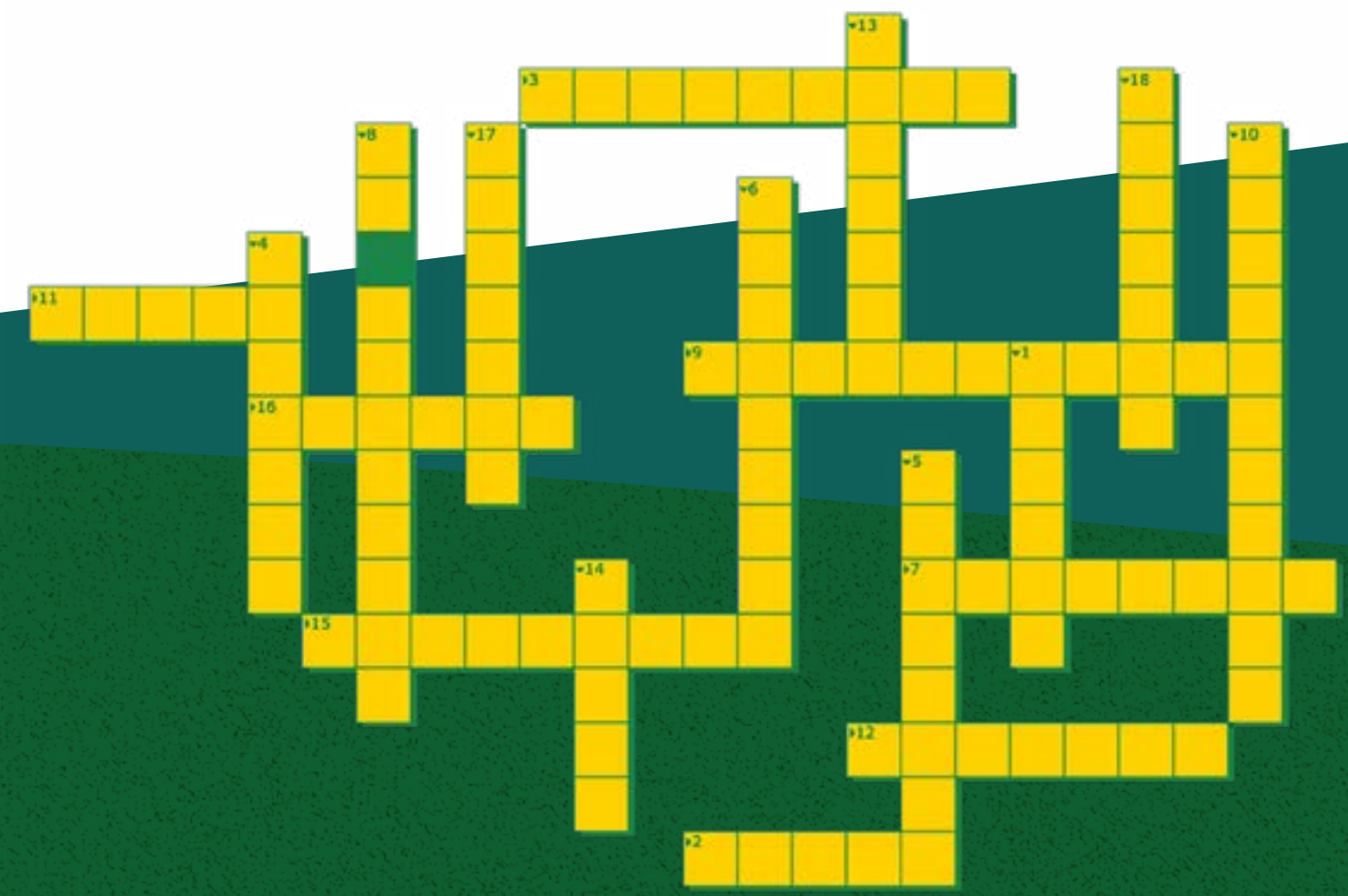

1. Prend sa source au pied du mont Andouze
2. Jusqu'en avril on en mangera
3. Un nouveau projet bien démarré
4. Là où on se retrouve au moins quatre fois l'année
5. N'est pas feuillu qui veut
6. Une charrue de luxe après les bœufs
7. De la montagne limousine
8. Lieu de la fête en 2016
9. Permettra de faire de la confiture pour les cochons
10. Commune où a eu lieu l'assemblée constitutive du syndicat en 2019
11. Ou ne pas être
12. Commune au cœur des trois départements
13. Ce cousin américain un peu rasant
14. Acronyme difficile à retenir mais que le journal a explicité
15. Elle s'envole à la cuisson
16. Elle en pince pour les écrevisses
17. L'aigle de la montagne limousine
18. Tapisse là où il n'y a pas d'ombre

Solutions au prochain numéro ou auprès de votre voisin·e

Supplément à IPNS, Journal d'information et de débat sur le Plateau de Millevaches, n° 82 - Imprimé sur papier recyclé à Limoges par Rivet-Presse-Editions